



HAL
open science

Comprendre les configurations électorales internes aux villes de l'Ouest

Jean Rivière

► **To cite this version:**

Jean Rivière. Comprendre les configurations électorales internes aux villes de l'Ouest. Michel Bussi; Christophe Le Digol; Christophe Voillot Le Tableau politique de la France de l'Ouest d'André Siegfried 100 ans après. Héritages et postérités, PUR, pp.183-201, 2016, 978-2-7535-4902-9. halshs-01577054

HAL Id: halshs-01577054

<https://shs.hal.science/halshs-01577054>

Submitted on 24 Aug 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Comprendre les configurations électorales internes aux villes de l'Ouest

Jean Rivière
Maître de conférences en géographie
UMR ESO 6590 CNRS
Université de Nantes

En comparaison de la finesse d'analyse déployée par André Siegfried dans la description des mondes ruraux où il met en évidence des systèmes explicatifs pluriels des orientations électorales, les villes constituent un angle mort relatif du *Tableau politique de la France de l'Ouest* (1913). La plupart d'entre-elles sont effet traitées en quelques pages dans la première partie de l'ouvrage – construite comme une longue suite de monographies régionales – à mesure que Siegfried passe en revue les « tempéraments » de leurs régions d'appartenance (chapitre VIII « La Loire-inférieure et Nantes », chapitre IX « L'Ille-et-Vilaine et Rennes », etc.). Certaines font toutefois l'objet de développements plus poussés (chapitre XVII « La grande ville militaire : Brest », chapitre XXII « La ville de Rouen ») dans lesquels Siegfried insiste, probablement plus que dans sa description des attitudes électorales des pays ruraux, sur le rôle central de la localisation des classes sociales dans l'explication du vote. C'est d'ailleurs surtout dans la seconde partie du *Tableau* – qui propose une montée en généralité esquissant « vue d'ensemble et conclusions générales » – que l'on retrouve des développements sur la population agglomérée et les villes (Livre premier « Les conditions déterminantes de la formation politique de l'Ouest ») ou bien sur l'implantation spécifiquement urbaine de certaines classes comme la « bourgeoisie » et le « peuple ouvrier » (Livre II « Les classes sociales et leur évolution politique »). Et ce sont ces localisations spécifiques des classes qui expliquent qu'une partie des choix électoraux cartographiés ensuite dans le Livre III (« Les partis politiques dans l'Ouest et leurs points d'appuis géographiques ») soient caractérisés par des implantations presque exclusivement urbaines : carte du « domaine » du parti républicain (p. 579), cartes des « points d'appuis » du boulangisme (p. 605) ou du nationalisme (p. 611). Ainsi et alors que le système explicatif global de Siegfried est profondément multifactoriel (Lehingue, 2011), sa lecture des contrastes électoraux urbains met l'accent sur une explication en termes de vote de classe, comme le montre un passage éclairant sur la « topographie politique des grandes villes »¹.

Par l'intensité des antagonismes sociaux qu'ils cristallisent dans l'espace, les mondes urbains constituent donc un terrain particulièrement propice à l'établissement de correspondances statistiques entre les profils sociaux des quartiers et les expressions électorales de leurs habitants. Depuis les années 1980, qui ont constitué un moment de renouveau pour la géographie électorale française, la plupart des agglomérations urbaines de la France de l'Ouest ont d'ailleurs fait l'objet d'études, mais il s'agit presque systématiquement de monographies dans lesquelles le niveau d'analyse descend rarement en dessous de l'échelon communal (Bussi, 1998). À l'exception notable d'une thèse construite à l'échelle des bureaux de vote des villes françaises dans une perspective comparative (Girault, 2000), les études électorales en contexte urbain constituent un champ de recherche en cours de défrichage depuis une dizaine d'années seulement², et ce suivant deux principales

¹ « Bien que la répartition des diverses catégories sociales par quartiers ne se fasse pas toujours avec une parfaite netteté, il n'en est pas moins vrai que, dans la plupart des cas, les quartiers ont chacun leur personnalité politique, et que cette personnalité est en relation directe avec le caractère des classes qui y sont prédominantes. [...] C'est dans la population de chaque quartier, rapprochée de son évolution politique de classe, qu'il faut rechercher le secret des transformations électorales des grandes villes » (p. 539).

² Toutefois et dès les années 1950, les héritiers de Siegfried en science politique ont régulièrement conduit des analyses cartographiques à l'échelle intra-urbaine, notamment sur le cas parisien (Goguel, 1951 ; Ranger, 1977).

directions. Répondant à l'appel au «microscope » (Sawicki, 2000) dans « l'analyse localisée du politique » (Briquet, Sawicki, 1989), la première renvoie aux travaux, souvent conduits par des sociologues ou des politistes grâce à des approches ethnographiques et/ou des questionnaires sortie des urnes contextualisés, investiguant un type d'espace urbain spécifique, qu'il s'agisse par exemple de quartiers populaires de grands-ensembles (Braconnier, Dormagen, 2007), de quartiers de petite promotion sociale en maison individuelle (Cartier *et al.*, 2008), ou de quartiers accueillants différentes fractions des classes moyennes et supérieures (Agrikoliansky *et al.*, 2011). La seconde s'inscrit dans la tradition méthodologique de la géographie électorale quantitative en explorant – via des cartes, des traitements statistiques ou des techniques d'analyse spatiale – les relations entre la structure sociale intra-urbaine et les comportements électoraux à l'échelle de l'ensemble des bureaux de vote d'une ville ou d'un ensemble de villes (Rivière, 2012, 2014 ; Russo, Beauguitte, 2012 ; Rivière *et al.*, 2012 ; Beauguitte, Lambert, 2015).

C'est dans cette seconde perspective qu'est construit ce chapitre qui porte sur les configurations socio-électorales intra-urbaines des villes de plus de 20 000 habitants de la France de l'Ouest telle qu'elle est délimitée dans le *Tableau*, soit vingt-trois villes comptant au total 1 316 bureaux de vote³. Une typologie du profil électoral de l'ensemble des bureaux de vote des villes sera d'abord réalisée afin de dégager des traits communs dans l'organisation de l'espace électoral de ces villes. En cherchant à mettre en relation les profils électoraux établis avec leurs déterminants sociaux, on soulignera progressivement que ces profils étroitement dépendants des structures sociales locales sont liés à la fois à des effets de rangs dans la hiérarchie urbaine et à des effets régionaux. Tout en réaffirmant la primauté d'une explication des votes par la géographie des inégalités sociales, ce chapitre rappelle l'importance de la dimension spatiale des alignements électoraux des groupes socioprofessionnels.

1. Une typologie des configurations électorales dans l'Ouest urbain

Pour cela, seront utilisés d'une part les résultats électoraux du 1^{er} tour du scrutin présidentiel de 2007 à l'échelle des bureaux de vote et d'autre part des données du recensement de l'INSEE de 2007 qui permettent de décrire de manière fine le profil sociologique des habitants de ces bureaux⁴. Le choix de la consultation présidentielle de 2007 – une élection dite de haute intensité avec son taux de participation très élevé – permet en effet de raisonner avec une offre électorale identique sur l'ensemble de l'espace de l'Ouest étudié. Une Analyse en Composantes Principales (ACP) exploratoire intégrant les quatorze choix électoraux possibles (les votes pour les douze candidats, l'abstention, le vote blanc ou nul) a permis de regrouper les candidats – en fonction des proximités dans le premier plan

³ Ce chapitre est tiré d'une communication réalisée avec Michel Bussi lors du colloque « Le centenaire du *Tableau politique de la France de l'Ouest* d'André Siegfried, 100 ans après. Héritages et postérités ». Pour le choix des villes, c'est le seuil de 20 000 habitants pour les seules communes-centres qui a été choisi car c'était également ce seuil qui était utilisé par M. Bussi (1998) pour sa typologie des villes de l'Ouest, lui-même s'appuyant sur le choix effectué par D. Pumain dans l'*Atlas des villes françaises* (1989). Enfin, c'est aussi ce seuil qui a été choisi lors du protocole de collecte des données dans le programme de recherche CARTELEC (*cf.* note suivante). Parmi les communes-centres de plus de 20 000 habitants localisées dans les régions administratives de Bretagne, de Normandie (réunifiée) et des Pays-de-la-Loire, seule la ville de Cholet est absente car ses services municipaux n'ont pas répondu à nos demandes de fonds de carte.

⁴ Le programme ANR-FEDER CARTELEC a permis de constituer une base de données associant les résultats électoraux de la séquence 2005-2010 avec des indicateurs sociaux issus de la statistique publique à l'échelle inédite des bureaux de vote des agglomérations françaises. Les résultats présentés dans cet article ont ainsi bénéficié du travail collectif réalisé par l'équipe composée initialement de Laurent Beauguitte, Sébastien Bourdin, Michel Bussi, Bruno Cautrès, Céline Colange, Sylviano Freire-Diaz, Anne Jadot, Jean Rivière et Luano Russo. Pour une présentation de la démarche, se référer à : <http://www.cartelec.net/>

factoriel – selon huit expressions électorales correspondant à des courants politiques⁵. La démarche méthodologique adoptée se décompose en plusieurs étapes. Sur la base des scores de ces courants politiques dans chaque bureau, une typologie a été réalisée grâce à une Classification Ascendante Hiérarchique (CAH) permettant de mettre en évidence huit profils-types de bureaux de vote aux caractéristiques électorales contrastées (comme l’indique la diagonale en grisé sur la figure 1)⁶. Cette typologie des bureaux se révèle très transversale à l’ensemble de l’Ouest urbain étudié, puisque chaque ville compte en moyenne 5,9 des 8 profils-types existants (annexe 1).

C’est pourquoi il a été possible, en repartant de cette distribution des profils-types de bureaux par ville, de construire dans un second temps une typologie des villes elles-mêmes en trois groupes (annexe 2). La présentation de la géographie des huit profils-types de bureaux est ainsi organisée en trois planches correspondant à chacun de ces groupes de villes qui distinguent : les plus grandes métropoles aux contrastes sociaux peu tranchés et qui sont marquées à gauche voire au centre (figure 2) ; des villes de rang intermédiaire à l’histoire ouvrière et/ou portuaire et dont les orientations sont proches des périphéries de l’espace électoral (figure 3) ; et des villes plus petites – souvent normandes – et qui penchent à droite (figure 4). La description de l’identité de chaque profil-type repose donc les figures 1 à 4 ainsi que sur les tableaux reportés en annexe pour alléger la lecture, en particulier l’annexe 1 qui présente le profil sociologique moyen des habitants de chacun des profils-types, établi grâce à un simple tri à plat.

Figure 1. Caractéristiques électorales des profils-types de bureaux

	Droite-1	Droite-2	Droite-3	(Centre)- Gauche-1	(Centre)- Gauche-2	(Centre)- Gauche-3	Périphér ies-1	Périphér ies-2	Moy.
Abstention	14,6%*	13,7%	19,0%	13,7%	14,8%	17,2%	23,1%	24,0%	17,0%
Blancs ou nuls	0,7%	0,9%	1,2%	1,0%	1,0%	1,2%	1,2%	1,5%	1,1%
Gauche de la gauche	3,6%	5,0%	6,4%	6,1%	7,5%	8,2%	8,3%	10,8%	6,8%
Gauche écologiste	2,2%	2,9%	2,3%	3,0%	3,1%	2,7%	2,3%	1,9%	2,6%
Gauche socialiste	18,9%	25,3%	20,0%	30,4%	35,0%	26,9%	29,0%	21,5%	26,0%
Centre droit	18,8%	20,3%	16,3%	18,6%	17,6%	16,0%	12,6%	10,6%	16,8%
Droite	36,5%	27,7%	28,3%	22,9%	16,8%	21,5%	16,9%	19,3%	24,1%
Droite de la droite	4,6%	4,2%	6,6%	4,4%	4,3%	6,4%	6,6%	10,3%	5,7%
<i>Total</i>	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

*Lecture : Dans les bureaux du type « droite-1 », l’abstention moyenne est de 14,6% contre 17% pour l’ensemble des bureaux étudiés. Les cases en grisé léger indiquent les valeurs supérieures à la moyenne, tandis que les cases en grisé moyen distinguent la valeur maximale pour chaque option électorale.

⁵ Soit l’abstention, le vote blanc ou nul, le vote pour la « gauche de la gauche » (D. Schivardi, A. Laguiller, O. Besancenot, M.-G. Buffet), le vote pour la gauche écologiste (J. Bové, D. Voynet), le vote pour la gauche socialiste (S. Royal), le vote pour le centre-droit (F. Bayrou), le vote pour la droite (N. Sarkozy, P. De Villiers) et le vote pour la « droite de la droite » (F. Nihous, J.-M. Le Pen). Le terme de « droite de la droite » a ici été préféré au qualificatif « d’extrême droite » (qui convient bien à la candidature de J.-M. Le Pen et au FN de manière plus générale) en raison de la présence de F. Nihous – candidat du CPNT – dans le regroupement opéré.

⁶ La partition en huit classes réalisée est de bonne qualité car la classification indique une variance décomposée en variance inter-classe pour 70,2% et en variance intra-classe à hauteur de 29,8%.

Figure 2. Les métropoles les moins inégalitaires marquées à gauche (voire au centre)

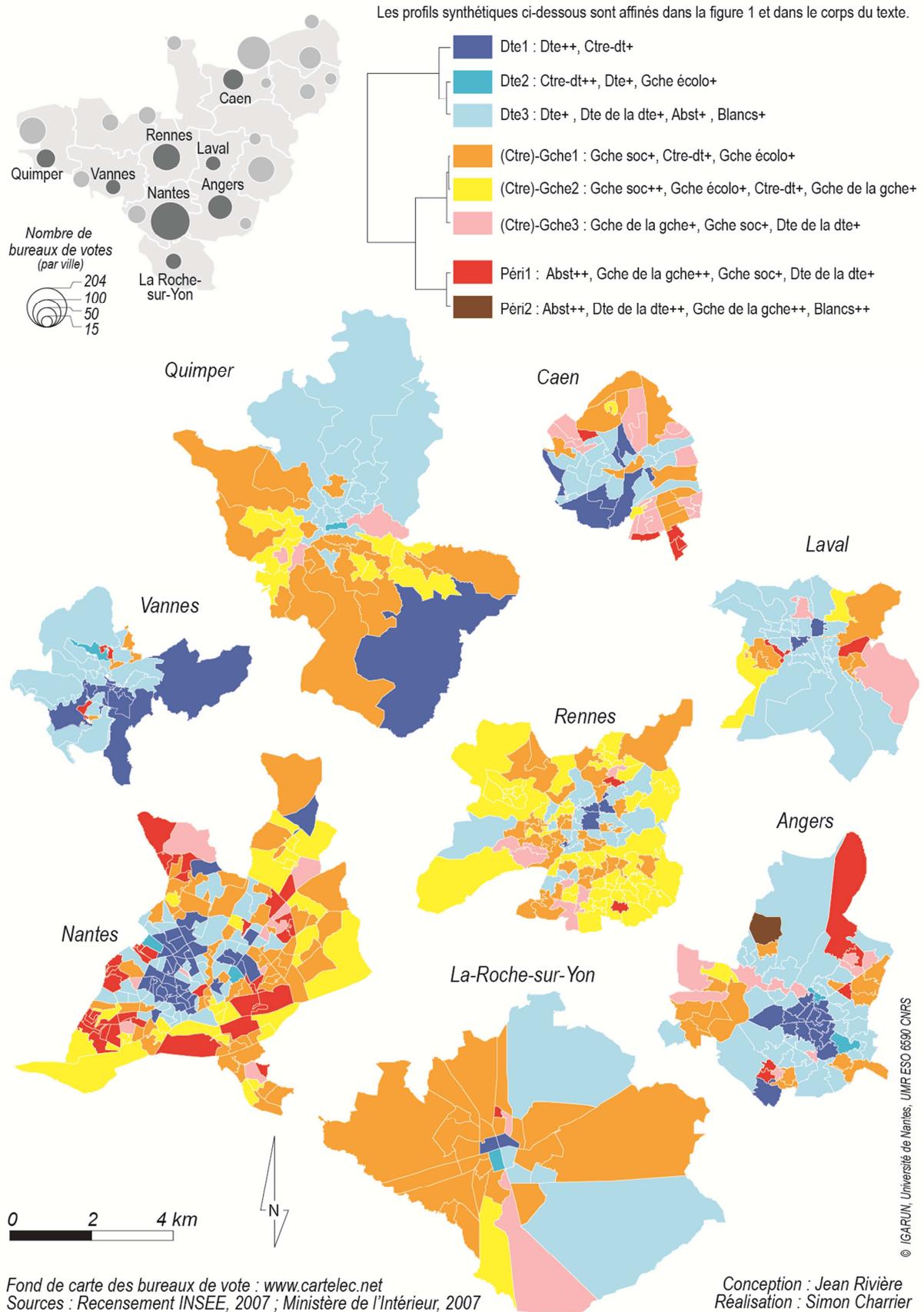
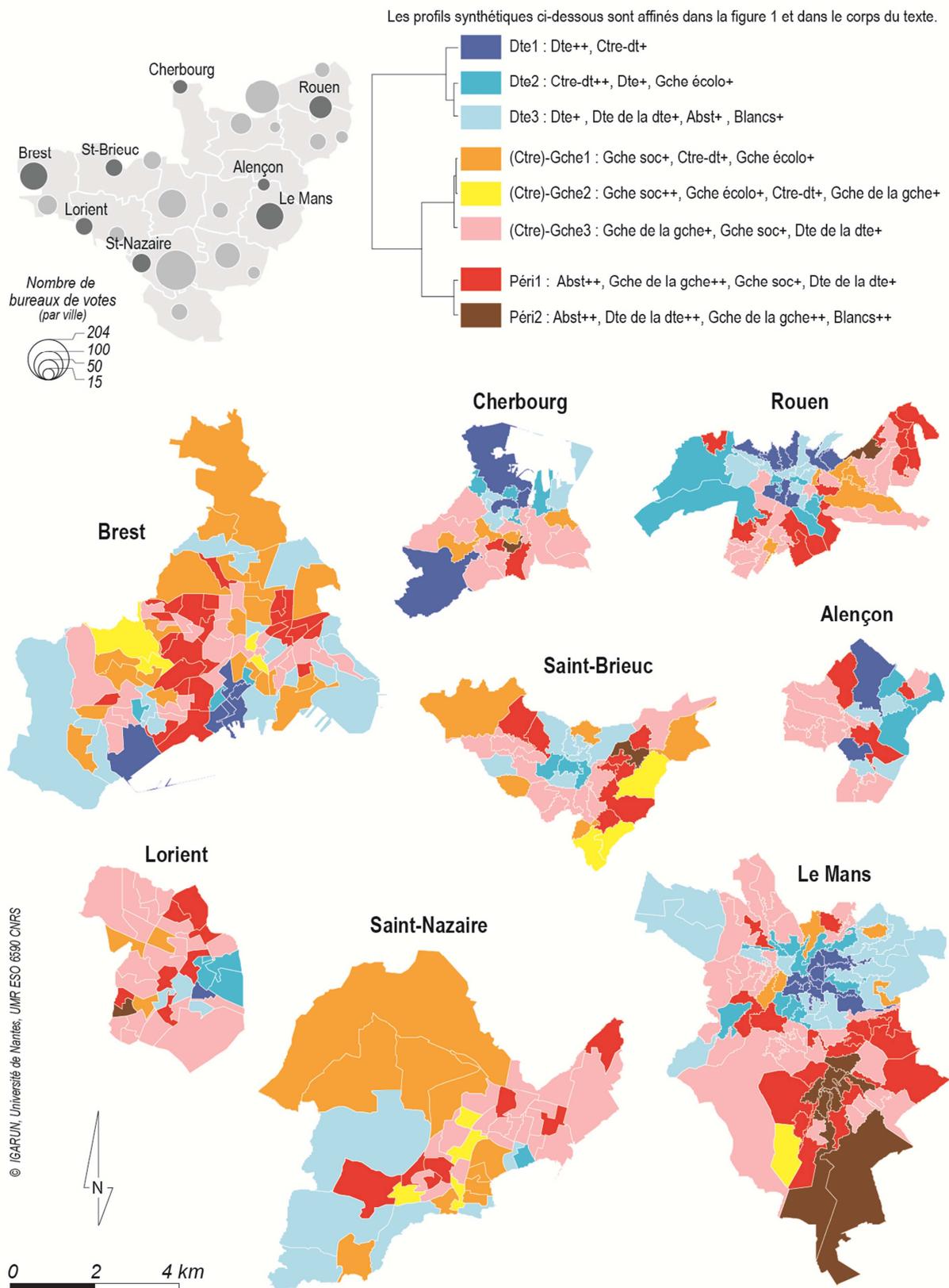


Figure 3. Les villes de rang intermédiaire à l'histoire ouvrière et aux votes proches des périphéries de l'espace électoral

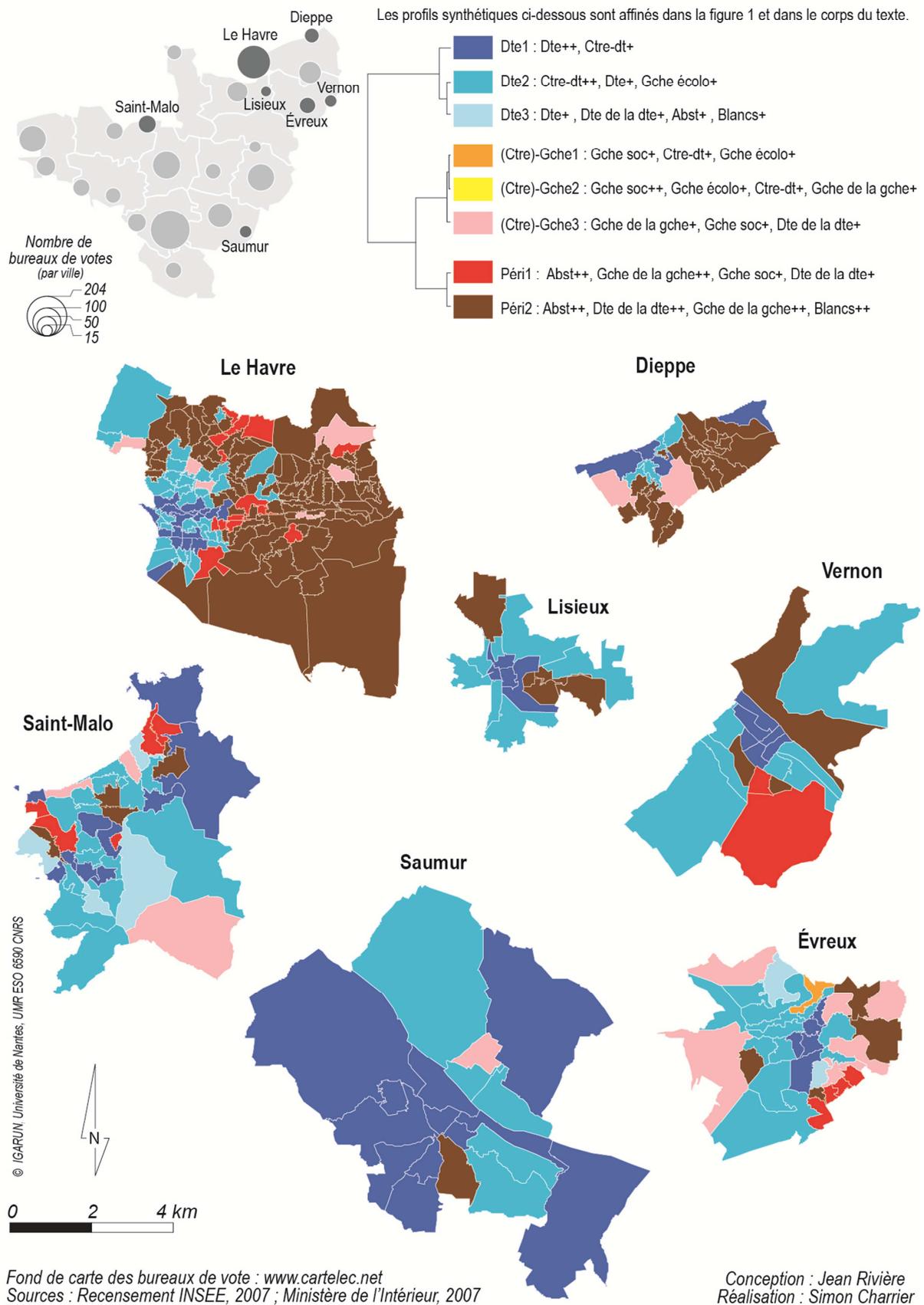


© IGARUN, Université de Nantes, UMR ESO 6590 CNRS

Fond de carte des bureaux de vote : www.cartelec.net
Sources : Recensement INSEE, 2007 ; Ministère de l'Intérieur, 2007

Conception : Jean Rivière
Réalisation : Simon Charrier

**Figure 4. Les villes les plus petites (souvent normandes)
et qui penchent électoralement à droite**



1.1. Les bureaux de vote marqués à droite : des beaux-quartiers des métropoles aux petites villes normandes

Le premier groupe de bureaux (profils-types « droite-1 » à « droite-3 ») regroupent des configurations électorales favorables, dans des proportions variables, aux candidats des droites parlementaires (figure 1). Le profil-type « Droite-1 » rassemble les bureaux de vote où le total des voix de la droite et du centre droit est le plus élevé (55% des inscrits), en particulier le score de N. Sarkozy. Ces bureaux sont localisés d'une part dans les « beaux quartiers » (Pinçon, Pinçon-Charlot, 1989) des métropoles de l'Ouest urbain (centre-ouest de Nantes, centres d'Angers et du Mans, ouest caennais, centres des deux villes normandes de Rouen et du Havre), et d'autre part dans les bureaux des fronts de mer de villes plus petites comme Saint-Malo ou Dieppe, voire dans les petites villes hauts-normandes comme Evreux ou Vernon (figures 2 à 4). Sociologiquement, il s'agit sans surprise des bureaux de vote qui concentrent les groupes sociaux les mieux dotés en ressources sociales : un habitant sur quatre est ainsi titulaire d'un diplôme universitaire supérieur au Bac+2, le bloc du GSP artisans-commerçants-chefs d'entreprise et du GSP Cadres et professions intellectuelles supérieures y représente 20% de la population (annexe 3). Contrairement à l'image d'inertie qui y prévaut parfois, les mobilités résidentielles sont importantes dans ces bureaux aisés des grandes villes de l'Ouest, puisque c'est dans ce profil-type que les habitants arrivés depuis moins de 5 ans sont les plus nombreux (46%), de même que les locataires du parc privé (39%).

Le profil-type « Droite-2 » est également favorable aux droites parlementaires (47% des inscrits), mais avec cette fois une contribution importante des voix de F. Bayrou (20%) combinée à une légère surreprésentation du score de la gauche écologiste, autant de signes que ces bureaux de droite penchent plus vers le centre. Positionnés au niveau des espaces urbain centraux dans le prolongement géographique immédiat des bureaux du type précédent, ils sont plus présents qu'ailleurs là où la tradition centriste est historiquement affirmée (58% des bureaux de Laval, 39% des bureaux angevins ou 31% des bureaux caennais sont rattachés à ce groupe). Leurs habitants sont également bien placés dans les hiérarchies scolaires et professionnelles, mais légèrement en deçà de ceux du type « Droite-1 » : 35% de la population est ici titulaire d'un diplôme de niveau Bac+2 ou supérieur ; et le pôle des cadres et celui des professions intermédiaires représente tout de même un tiers des habitants. De la même manière, les rotations dans le parc résidentiel y sont non-négligeables avec 45% d'habitants arrivés depuis moins de 5 ans et un tiers de locataires du parc privé.

Le profil-type « Droite-3 » correspond à des votes sensiblement plus à droite, dans le sens où les bons scores de l'UMP s'accompagnent cette fois d'une abstention plus forte de cinq points (19%) que dans le cas des deux types précédents, d'une légère sous-représentation du Modem ainsi que d'une surreprésentation moyenne des voix portées sur la droite de la droite. Cette configuration électorale renvoie aussi à une géographie différente puisque l'on retrouve ces bureaux à la fois plus bas dans la hiérarchie urbaine (ils représentent 21% des bureaux des villes de 20 000 à 50 000 habitants) et plus fréquemment dans les villes normandes (Le Havre, Lisieux, Evreux, Vernon) qui sont aussi les plus orientales du terrain siegfridien, et donc les plus touchées par la présence du FN dont l'implantation géographique nationale est depuis longtemps structurée par un important gradient est-ouest. La sociologie urbaine de ces bureaux est elle-même moins aisée que celles décrites jusque-là. Il s'agit en effet d'un profil socio-professionnel très proche de la moyenne de l'Ouest urbain (si ce n'est de très légères surreprésentations des professions intermédiaires et des employés), mais surtout d'habitants plus âgés (20% ont plus de 65 ans), ce qui explique – par effet de génération – qu'ils soient aussi un peu moins diplômés (20% au niveau certificat d'études ou BEPC). Enfin, leur ancrage résidentiel est un peu plus fort avec 39% d'habitants vivants dans leur bureau de vote depuis plus de 10 ans, de sorte que l'on a affaire à des contextes urbains

certes favorables aux droites mais différents de ceux des beaux quartiers du groupe « droite-1 ».

1.2. Les bureaux de vote favorables aux gauches (voire au Modem) : des quartiers péricentraux des métropoles aux villes bretonnes

Le deuxième ensemble de bureaux de vote réunit par contre trois profils-types qui sont fondés sur le poids des différentes composantes de la gauche ou du centre. Avec à la fois une abstention à son niveau le plus faible (14%) et des surreprésentations conjointes des gauches socialiste et écologiste ainsi que du Modem, le profil-type « (Centre)-gauche-1 » est positionné au cœur de ce que l'on pourrait appeler l'extrême-centre de l'offre électorale de 2007. Ces bureaux péricentraux sont surreprésentés dans les villes moyennes de 50 000 à 100 000 habitants, en particulier dans les villes bretonnes et surtout ligériennes (65% des bureaux de La Roche-sur-Yon et 35% des bureaux quimpérois y sont rattachés). À l'image du groupe précédent, les habitants de ces mondes urbains ne se distinguent pas vraiment de la moyenne des villes de l'Ouest sur le plan socioprofessionnel (très légères surreprésentations des cadres et des professions intermédiaires), mais ils sont par contre un peu plus jeunes et mieux dotés en bagage scolaire (les titulaires de diplômes au moins équivalents au Bac sont 48% contre 42% en moyenne). C'est aussi là que les propriétaires de leur logement sont les plus nombreux (54%), même si cette donnée doit être nuancée par la taille moyenne des villes (et donc par les prix de l'immobilier moins hauts) où sont localisés ces bureaux.

C'est au sein des bureaux du profil-type « (Centre)-gauche-2 » que le total des composantes de la gauche est de loin le plus fort (45% des inscrits), avec notamment 35% en faveur du PS. On retrouve essentiellement des bureaux de vote de villes de l'aire bretonne (Quimper, Nantes, Saint-Nazaire, Saint-Brieuc, Brest) et surtout 42% des bureaux Rennais qui constitue depuis longtemps un laboratoire urbain socialiste. Si ces bureaux sont globalement similaires à ceux du groupe précédent en termes de profils scolaires et socioprofessionnels (quoique très légèrement en dessous dans ces deux types hiérarchies sociales liées entre-elles), ils se distinguent par leur structure démographique marquée par le poids des populations de moins de 40 ans (38% dans ces bureaux pour 34% en moyenne).

Quant aux bureaux de profil-type « (Centre)-gauche-3 », ils sont très proches des tendances électorales observées dans les villes de l'Ouest avec toutefois de très légères surreprésentations de l'abstention, de toutes les composantes de la gauche mais aussi des votes pour la droite de la droite. Dans l'espace urbain, ils sont situés en position charnière entre les espaces centraux les plus valorisés et les quartiers de grands-ensembles périphériques, et sont de manière générale d'autant plus présents que la taille de la ville diminue : 14% des bureaux de villes de plus de 100 000 habitants ; 19% de ceux des villes de 50 à 100 000 habitants ; 21% de ceux des villes de 20 à 50 000 habitants. L'exploration des indicateurs sociaux décrivant ces bureaux amène à se plonger dans des mondes urbains de plus en plus populaires : 63% de leurs habitants ont un diplôme inférieur ou égal au CAP-BEP (contre 57% en moyenne), 34% sont employés ou ouvriers (contre 30%). Ces habitants sont un peu plus nombreux que les autres à vivre depuis plus de 10 ans dans leurs quartiers, quartiers qui associent des proportions un peu plus élevées qu'ailleurs de propriétaires occupants et de locataires de logements HLM. À bien des égards, ces bureaux de « petits-moyens » (Cartier *et al.*, 2008) constituent donc des espaces de transition dans les gradients sociaux et électoraux parcourus par cette typologie.

1.3. Les bureaux de vote tournés vers les périphéries de l'espace électoral : entre quartiers populaires des métropoles et villes normandes en crise

Le troisième et dernier groupe de bureaux comprend deux profils-types définis par des surreprésentations – d'intensité variable – des formes de retrait du jeu électoral (abstention, vote blanc ou nul) ou bien des votes pour la gauche de la gauche et/ou la droite de la droite. Le profil-type « Périphéries 2 » est de loin le plus tranché, avec une configuration électorale associant 24% d'abstention (contre 17% en moyenne), 11% de suffrages pour la gauche de la gauche (contre 7%) et 10% portés sur la droite de la droite (contre 6%). Ces bureaux sont presque exclusivement localisés dans des villes normandes, et en particulier dans des sites urbains en crise comme Dieppe (63% des bureaux de la ville) et Le Havre (plus de la moitié des bureaux concernés), et secondairement à Lisieux et Vernon. Dans sa typologie des villes basée sur des données des années 1980-90, M. Bussi (1998) identifiait d'ailleurs ces deux premières villes comme des bastions communistes profondément marquées par l'identité ouvrière. Trente ans après le tournant de la rigueur, la structure sociale de ces bureaux de vote s'est paupérisée : 76% des habitants ont un diplôme inférieur ou égal au CAP-BEP (dont 28% sans aucun diplôme), la moitié des habitants sont employés, ouvriers ou chômeurs (contre 40% en moyenne dans l'Ouest urbain). L'ancrage résidentiel de ces classes populaires est d'ailleurs important puisque la moitié sont locataires dans le parc locatif social et que les deux-tiers des habitants de ces bureaux y vivent depuis plus de 5 ans.

Contrairement au groupe précédent très marqué par un effet régional, le profil-type « Périphéries 1 » regroupe des bureaux de vote des quartiers populaires de grands-ensembles (53% de leurs habitants sont locataires du parc HLM) de la plupart des grandes villes de l'Ouest comme Nantes, Rennes, Rouen, Caen, ou Le Mans. Ces espaces urbains sont caractérisés par une configuration électorale proche de celle qui vient d'être décrite mais de manière moins tranchée, sans compter que la gauche socialiste continue d'y réaliser un score supérieur de 3 points à sa moyenne urbaine. Les habitants de ces bureaux appartiennent également plus qu'ailleurs aux mondes populaires avec une structure démographique toutefois plus jeune (33% ont moins de 40 ans, contre 29% du profil-type précédent) et un peu mieux formée puisque 70% des habitants ont un diplôme inférieur ou égal au CAP-BEP (contre 76% de ceux du groupe « Périphéries 2 »).

Au total, cette typologie met en évidence des traits communs dans l'organisation de l'espace électoral des villes de l'Ouest. L'exploration des fondements sociologiques de ces profils-types aura également permis de faire le lien entre ces configurations électorales et les formes de la division sociale des espaces intra-urbains. Sans grande surprise, on a ainsi pu valider empiriquement que les beaux quartiers orientés à droite concentrent les classes supérieures, que les quartiers gentrifiés sont appropriés par des fractions des classes moyennes et supérieures favorables aux gauches socialiste et écologiste, ou encore que les quartiers populaires de grands-ensemble restent notamment marquées par différentes formes de retrait du jeu électoral, etc. Mais il faut bien avouer que l'on aurait pu s'attendre à observer des associations plus tranchées entre les différentes configurations électorales établies et les compositions sociales sur lesquelles elles reposent. Il serait pour autant prématuré d'en déduire que c'est la recherche de relations statistiques entre la géographie des inégalités et celle des votes qui périmée au plan théorique⁷.

⁷ Il en va ainsi de l'auteur de *Une autre France* qui, à l'issue de croisements statistiques infructueux entre votes et indicateurs socioprofessionnels à l'échelle communale – échelle qui pose en effet de nombreux problèmes méthodologiques dont on ne discutera pas ici –, a eu tendance à surinterpréter sur le plan théorique son (absence de) résultat empirique, autrement dit à jeter le bébé avec l'eau du bain : « La tendance dominante a été de privilégier les caractères de classe sociale ou de catégorie socioprofessionnelle qui permettaient de se situer dans la théorie marxiste ambiante attribuant la cause des choix politiques (superstructure) aux modes de production, donc à la base technique et matérielle » (Le Bras, 2002, p. 14).

2. La variabilité spatiale des corrélations dans l'espace des villes

Il faut en effet rappeler que la démarche développée dans la première partie de ce chapitre est fondée sur une typologie des configurations électorales dont le profil sociologique moyen est ensuite simplement recalculé, ce qui permet certes de dégager des traits communs à l'ensemble des villes mais contribue aussi à affaiblir – en les « moyennisant » – les relations statistiques entre votes et structures sociales, car ces relations sont propres à chaque espace social local. Autrement dit, cette première approche interdit de penser les effets électoraux des inégalités sociales dans leur singularité locale. L'objectif de cette seconde partie consiste justement à mesurer plus précisément les variations géographiques des relations statistiques entre votes et structures sociales, une approche à laquelle Siegfried était d'ailleurs lui-même sensible, comme le note C. Vandermotten dans sa préface du *Tableau*⁸.

2.1. L'actualité d'une variable lourde : votes et groupes socio-professionnels

Pour saisir les structures sociales urbaines, on a fait le choix de se limiter ici à l'usage des catégories socioprofessionnelles⁹, bien que les croisements exploratoires réalisés avec d'autres indicateurs (tranches d'âge, niveaux de diplômes, statuts d'occupation des logements, etc.) soient également intéressants. Cette nomenclature française présente en effet l'avantage de synthétiser plusieurs dimensions de la position occupée dans le monde du travail (Desrosières, Thévenot, 2002) et constitue historiquement une « variable lourde » dont les effets sont bien documentés par la littérature de sociologie électorale. Une première matrice de corrélations démontre clairement la pertinence contemporaine d'une telle variable explicative à l'échelle de l'ensemble des bureaux des villes étudiées, alors même qu'elle est parfois considérée comme obsolète (figure 5).

Figure 5. Coefficients de corrélations entre votes et GSP dans l'ensemble des villes de l'Ouest

	Abstention	Blancs ou nuls	Gauche de la gauche	Gauche socialiste	Gauche écologiste	Centre-droit	Droite	Droite de la droite
% Agric., Artisans-comm., Chefs entr.	-0,21	-0,13	-0,36	-0,28	0,03	0,28	0,44	-0,19
% Cadres Prof. intel. sup.	-0,48	-0,40	-0,66	-0,09	0,29	0,59	0,56	-0,61
% Professions intermédiaires	-0,51	-0,17	-0,36	-0,05	0,33	0,55	0,36	-0,43
% Employés	0,13	0,28	0,37	0,05	-0,10	-0,20	-0,29	0,31
% Ouvriers	0,44	0,39	0,63	0,08	-0,29	-0,58	-0,51	0,58
% Chômeurs	0,63	0,15	0,39	0,05	-0,26	-0,62	-0,42	0,43
% Elèv. Etud. Stag. non rémunérés	-0,23	-0,26	-0,32	0,11	0,23	0,34	0,13	-0,38
% (Pré)retraités	-0,02	0,28	0,22	-0,09	-0,20	-0,15	0,00	0,25
% Autres inactifs	0,52	0,22	0,42	-0,06	-0,37	-0,60	-0,32	0,53

Les valeurs en gras sont statistiquement significatives avec une marge d'erreur de 1%

N = 1316 ; moyenne des r (valeur absolue) = 0,32 ; nombre de r significatifs à 1% = 66 sur 72

C'est d'abord le haut niveau de robustesse des corrélations qui apparaît, puisque 66 des 72 cases du tableau présentent des coefficients statistiquement significatifs avec une marge d'erreur de 1%. Il en ressort surtout la profonde structuration socioprofessionnelle des votes urbains, à commencer par celle de l'abstention qui est d'autant plus forte que la part des

⁸ « Siegfried met bien en évidence les liaisons entre comportements électoraux et structures de classe, mais sans aucun simplisme ni automatisme, dans des complexités où interviennent des médiations diverses, tant au niveau individuel qu'à celui des collectivités territoriales » (Siegfried, 2010, p. IX).

⁹ Il s'agit ici de la part de chaque catégorie dans la population des 15-64 ans des bureaux de vote. Dans le cadre du calcul de corrélations et dans un souci de réalisme sociologique, on fait le choix d'utiliser comme population de référence l'ensemble des 15-64 ans qu'ils soient actifs (actifs occupés de chacun des GSP + chômeurs) ou inactifs (pré-retraités, étudiants, autres inactifs). Enfin et dans le cadre d'une étude urbaine, les « agriculteurs exploitants » (GSP1) ont été regroupés avec les « artisans, commerçants, chefs d'entreprise » (GSP2).

groupes dominés dans les hiérarchies du monde du travail est localement importante ($r=0,44$ avec les ouvriers, $0,63$ avec les chômeurs, $0,52$ avec les « autres inactifs »). D'ailleurs et alors que la présence des classes populaires est généralement associée uniquement aux votes pour l'extrême droite dans le champ politico-médiatique, elle apparaît ici d'abord corrélée avec les suffrages portés sur la gauche de la gauche ($0,63$ pour les ouvriers) puis effectivement sur la droite de la droite ($0,58$). À l'autre extrémité de l'échelle sociale, la localisation géographique des cadres et professions intellectuelles supérieures est quant à elle statistiquement associée aux votes pour la droite ($0,56$), le centre-droit ($0,59$) voire la gauche écologiste ($0,29$). Sans multiplier de tels exemples et une fois établie l'actualité des relations entre votes et structures socioprofessionnelles pour l'ensemble des villes de l'Ouest¹⁰, on peut en souligner la variabilité spatiale en explorant deux pistes : l'une classique et chère à Siegfried qui porte sur les effets régionaux ; l'autre plus contemporaine et qui insiste sur la place des villes dans la hiérarchie urbaine¹¹.

2.2. Des corrélations sensibles aux effets régionaux

À la différence de Siegfried qui avait tendance à concevoir les effets régionaux sur un mode essentialiste mettant finalement en avant « l'esprit des lieux » ou « l'âme des peuples », ils seront ici envisagés comme l'expression de systèmes productifs spécialisés ayant produits des configurations sociales sur le temps long. Les relations générales qui viennent d'être soulignées (figure 5) doivent ainsi être nuancées à la lecture des matrices de corrélations construites en triant les bureaux de vote des villes selon leur région administrative (figure 6). On peut d'abord relever que les corrélations sont en moyenne plus élevées dans les villes normandes (valeur absolue de $r=0,37$) que dans les villes ligériennes ($0,34$) et que dans les villes bretonnes ($0,28$). Pour comprendre ce constat, on peut proposer l'hypothèse selon laquelle le niveau local des inégalités pèse sur les effets électoraux des appartenances sociales, en avançant que plus les contrastes sociaux sont marqués dans un contexte, plus les antagonismes entre groupes socioprofessionnels se cristallisent dans les urnes.

Ainsi et dans les villes des régions Bretagne et Pays-de-la-Loire – qui sont les deux régions françaises aux inégalités les moins marquées d'après leur indice de Gini¹² –, les corrélations sont dans l'ensemble un peu moins fortes que dans les villes normandes où les inégalités plus tranchées se manifesteraient avec plus d'acuité dans les votes¹³. Dans les villes normandes (par ailleurs marquées par la tradition centriste), la présence des cadres et professions intellectuelles supérieures est étroitement liée aux votes favorables aux droites ($0,76$ pour F. Bayrou, puis $0,64$ pour N. Sarkozy) alors que dans les villes bretonnes (respectivement $0,45$ et $0,44$ pour ces deux candidats) et ligériennes (respectivement $0,55$ et $0,61$), ces relations sont à la fois moins intenses et plus tournées vers les candidats de droite que du centre droit. Pour ce qui est du groupe socioprofessionnel des ouvriers, sa présence dans les bureaux des villes normandes est très liée à celle du vote FN ($0,73$) puis de la gauche de la gauche ($0,59$). Mais c'est d'abord avec les suffrages pour la gauche de la gauche ($0,72$ dans les villes des Pays-de-la-Loire et $0,61$ pour les villes bretonnes) et secondairement avec le FN que la présence des ouvriers est corrélée dans les deux autres régions. Ce constat rejoint ici celui d'H. Le Bras (2015) qui montre que la carte du FN est très proche de celle d'un

¹⁰ On peut tout de même noter, au passage, l'absence de structuration socioprofessionnelle du vote pour la gauche socialiste.

¹¹ On se concentrera ici sur les corrélations statistiques liées à la présence des cadres et professions intellectuelles supérieures d'une part et des ouvriers d'autre part, car ces deux groupes sont les plus différents sociologiquement et sont situés en position antagoniste dans les hiérarchies du monde du travail (voir les cases en grisé des figures 6 et 7).

¹² L'indice de Gini est un indicateur synthétique des inégalités, qui varie entre 0 et 1 (les inégalités sont d'autant plus fortes qu'il est proche de 1).

¹³ Dans un article de l'*Observatoire des inégalités* sur le « palmarès des villes françaises les plus inégalitaires » et paru 02/11/2011, Rouen et Caen apparaissent comme les deux villes de l'Ouest dont l'indice de Gini est le plus élevé.

indicateur synthétique des inégalités (basé sur les écarts de revenus, la part d'immigrés, de non-diplômés et le niveau du chômage). De la même manière mais grâce à une modélisation multiniveaux, J. Gombin (2014) a mesuré non seulement que le vote pour l'extrême droite est d'autant plus élevé que les inégalités sont fortes dans l'aire urbaine, mais que les votes des groupes socioprofessionnels sont inégalement affectés par le niveau local des inégalités (les ouvriers y étant les plus sensibles).

Figure 6. Coefficients de corrélations entre votes et GSP selon la région des villes

Villes de Normandie	Abstention	Blancs ou nuls	Gauche de la gauche	Gauche socialiste	Gauche écologiste	Centre-droit	Droite	Droite de la droite
% Agric., Artisans-comm., Chefs entr.	-0,32	-0,17	-0,46	-0,42	0,07	0,39	0,61	-0,34
% Cadres Prof. intel. sup.	-0,60	-0,37	-0,68	-0,15	0,34	0,76	0,64	-0,73
% Professions intermédiaires	-0,59	-0,21	-0,47	-0,19	0,35	0,66	0,54	-0,53
% Employés	0,12	0,21	0,32	-0,08	0,00	-0,24	-0,20	0,38
% Ouvriers	0,55	0,39	0,59	-0,05	-0,37	-0,69	-0,48	0,73
% Chômeurs	0,61	0,10	0,46	0,23	-0,32	-0,65	-0,56	0,48
% Elèv. Etud. Stag. non rémunérés	-0,18	-0,20	-0,26	0,27	0,27	0,34	0,02	-0,45
% (Pré)retraités	0,06	0,25	0,20	-0,28	-0,32	-0,27	0,10	0,33
% Autres inactifs	0,53	0,24	0,46	0,18	-0,39	-0,64	-0,49	0,54
<i>Les valeurs en gras sont statistiquement significatives avec une marge d'erreur de 1%</i>								
<i>N = 387 ; moyenne des r (valeur absolue) = 0,37 ; nombre de r significatifs à 1% = 59 sur 72</i>								
Villes des Pays-de-la-Loire	Abstention	Blancs ou nuls	Gauche de la gauche	Gauche socialiste	Gauche écologiste	Centre-droit	Droite	Droite de la droite
% Agric., Artisans-comm., Chefs entr.	-0,21	-0,22	-0,40	-0,40	-0,05	0,18	0,50	-0,09
% Cadres Prof. intel. sup.	-0,42	-0,45	-0,72	-0,32	0,19	0,55	0,61	-0,62
% Professions intermédiaires	-0,49	-0,15	-0,33	-0,12	0,31	0,55	0,31	-0,44
% Employés	0,10	0,41	0,53	0,23	-0,06	-0,21	-0,42	0,44
% Ouvriers	0,43	0,44	0,72	0,32	-0,21	-0,60	-0,59	0,61
% Chômeurs	0,71	0,13	0,37	0,22	-0,18	-0,64	-0,49	0,36
% Elèv. Etud. Stag. non rémunérés	-0,20	-0,31	-0,44	-0,14	0,12	0,36	0,29	-0,38
% (Pré)retraités	-0,15	0,36	0,37	0,06	-0,11	-0,13	-0,10	0,31
% Autres inactifs	0,46	0,14	0,37	0,13	-0,30	-0,58	-0,29	0,42
<i>Les valeurs en gras sont statistiquement significatives avec une marge d'erreur de 1%</i>								
<i>N = 515 ; moyenne des r (valeur absolue) = 0,34 ; nombre de r significatifs à 1% = 66 sur 72</i>								
Villes de Bretagne	Abstention	Blancs ou nuls	Gauche de la gauche	Gauche socialiste	Gauche écologiste	Centre-droit	Droite	Droite de la droite
% Agric., Artisans-comm., Chefs entr.	0,04	0,06	-0,20	-0,48	-0,06	0,16	0,36	0,06
% Cadres Prof. intel. sup.	-0,41	-0,40	-0,61	0,02	0,29	0,45	0,44	-0,57
% Professions intermédiaires	-0,50	-0,20	-0,20	0,09	0,29	0,50	0,19	-0,34
% Employés	0,17	0,18	0,34	-0,10	-0,22	-0,13	-0,17	0,31
% Ouvriers	0,34	0,35	0,61	0,06	-0,19	-0,43	-0,46	0,54
% Chômeurs	0,53	0,21	0,29	-0,08	-0,16	-0,52	-0,27	0,39
% Elèv. Etud. Stag. non rémunérés	-0,21	-0,25	-0,25	0,27	0,19	0,19	0,02	-0,41
% (Pré)retraités	0,09	0,29	0,15	-0,27	-0,24	-0,10	0,09	0,30
% Autres inactifs	0,49	0,31	0,28	-0,21	-0,34	-0,51	-0,16	0,53
<i>Les valeurs en gras sont statistiquement significatives avec une marge d'erreur de 1%</i>								
<i>N = 414 ; moyenne des r (valeur absolue) = 0,28 ; nombre de r significatifs à 1% = 59 sur 72</i>								

2.3. Des corrélations qui augmentent avec le rang urbain

Si les spécificités régionales occupaient une place encore prépondérante dans la France (de l'Ouest) dépeinte par Siegfried, l'espace français contemporain est aujourd'hui

essentiellement organisé par la mosaïque que constituent les grandes aires urbaines¹⁴. Le profond mouvement de tertiarisation des économies urbaines tend en effet à produire des structures sociales voisines d'une ville à l'autre de sorte que, pour rester dans la France de l'Ouest, l'espace social de Nantes ressemble plus à celui de Caen, Rennes ou Angers qu'à celui d'une petite commune de la région nantaise. Pour tenir compte de la manière dont la place dans la hiérarchie urbaine pèse sur les structures sociales locales – ces structures déterminant elles-mêmes ensuite les configurations électorales –, la figure 7 présente des matrices des corrélations calculées en fonction de la taille de la ville¹⁵.

Figure 7. Coefficients de corrélations entre votes et GSP selon la taille des villes de l'Ouest

Villes de plus de 100 000 habitants	Abstention	Blancs ou nuls	Gauche de la gauche	Gauche socialiste	Gauche écologiste	Centre-droit	Droite	Droite de la droite
% Agric., Artisans-comm., Chefs entr.	-0,32	-0,23	-0,47	-0,20	0,08	0,32	0,51	-0,33
% Cadres Prof. intel. sup.	-0,60	-0,47	-0,76	-0,11	0,30	0,66	0,65	-0,65
% Professions intermédiaires	-0,54	-0,17	-0,39	-0,10	0,32	0,56	0,41	-0,42
% Employés	0,23	0,37	0,51	0,06	-0,11	-0,29	-0,39	0,38
% Ouvriers	0,59	0,47	0,74	0,12	-0,32	-0,68	-0,62	0,62
% Chômeurs	0,69	0,18	0,46	0,09	-0,27	-0,66	-0,50	0,45
% Elèv. Etud. Stag. non rémunérés	-0,31	-0,32	-0,39	0,10	0,22	0,40	0,20	-0,39
% (Pré)retraités	0,10	0,41	0,32	-0,14	-0,23	-0,23	-0,07	0,34
% Autres inactifs	0,58	0,26	0,47	-0,06	-0,39	-0,64	-0,35	0,57
<i>Les valeurs en gras sont différentes de 0 à un niveau de signification alpha=0,01</i>								
<i>N = 854 ; moyenne des r (valeur absolue) = 0,37 ; nombre de r significatifs à 1% = 68 sur 72</i>								
Villes de 50 à 100 000 habitants	Abstention	Blancs ou nuls	Gauche de la gauche	Gauche socialiste	Gauche écologiste	Centre-droit	Droite	Droite de la droite
Agri, Artisans, Comm., Chefs entr.	-0,29	-0,15	-0,41	-0,30	0,17	0,41	0,42	-0,24
Cadres Prof. intel. sup.	-0,41	-0,29	-0,65	-0,27	0,25	0,51	0,62	-0,57
Prof. intermédiaires	-0,54	-0,17	-0,32	-0,15	0,34	0,55	0,40	-0,45
Employés	-0,06	0,14	0,21	0,17	-0,12	-0,01	-0,22	0,14
Ouvriers	0,34	0,33	0,60	0,25	-0,24	-0,45	-0,55	0,48
Chômeurs	0,68	0,10	0,28	0,06	-0,22	-0,59	-0,38	0,43
Elèv. Etud. Stag. non rémunérés	-0,12	-0,13	-0,21	-0,14	0,19	0,23	0,19	-0,20
Retraités Préretraités	-0,23	0,07	0,11	0,20	-0,10	-0,05	0,00	-0,02
Autres inactifs	0,53	0,09	0,31	0,11	-0,31	-0,52	-0,36	0,43
<i>Les valeurs en gras sont différentes de 0 à un niveau de signification alpha=0,01</i>								
<i>N = 260 ; moyenne des r (valeur absolue) = 0,29 ; nombre de r significatifs à 1% = 53 sur 72</i>								
Villes de 20 à 50 000 habitants	Abstention	Blancs ou nuls	Gauche de la gauche	Gauche socialiste	Gauche écologiste	Centre-droit	Droite	Droite de la droite
% Agric., Artisans-comm., Chefs entr.	-0,05	-0,05	-0,42	-0,28	0,03	0,35	0,40	-0,37
% Cadres Prof. intel. sup.	-0,21	-0,19	-0,45	-0,18	0,16	0,42	0,40	-0,37
% Professions intermédiaires	-0,30	-0,15	-0,27	-0,06	0,21	0,42	0,26	-0,33
% Employés	-0,02	0,04	0,09	0,05	0,06	-0,04	-0,08	0,07
% Ouvriers	0,16	0,14	0,40	0,04	-0,11	-0,35	-0,32	0,46
% Chômeurs	0,27	0,05	0,26	0,06	-0,21	-0,44	-0,24	0,35
% Elèv. Etud. Stag. non rémunérés	-0,01	-0,01	-0,09	0,21	0,16	0,16	-0,09	-0,28
% (Pré)retraités	-0,12	0,11	0,03	-0,05	-0,10	0,07	0,10	-0,08
% Autres inactifs	0,29	0,11	0,32	0,14	-0,23	-0,47	-0,32	0,34
<i>Les valeurs en gras sont différentes de 0 à un niveau de signification alpha=0,01</i>								
<i>N = 202 ; moyenne des r (valeur absolue) = 0,20 ; nombre de r significatifs à 1% = 40 sur 72</i>								

¹⁴ On a d'ailleurs pu montrer que ces grandes aires urbaines présentent des paysages électoraux organisés selon des logiques spatiales identiques (Rivière, 2013).

¹⁵ Trois classes de villes ont été distinguées : le niveau le plus bas de la hiérarchie urbaine avec les villes de 20 à 50 000 habitants ; un niveau intermédiaire avec celles de 50 à 100 000 habitants ; et le niveau le plus élevé avec celle de plus de 100 000 habitants (soit sept à huit villes dans chaque classe). Il aurait été souhaitable de distinguer les plus grandes métropoles, en fixant par exemple un seuil à 200 000 habitants, mais la surreprésentation des villes moyennes dans le réseau urbain de l'Ouest rend justement cette approche peu opérante. Un travail similaire est toutefois en cours à l'échelle nationale.

Plus encore que pour les corrélations observées de manière globale et qui sont donc affaiblies (figure 5), c'est d'abord le haut niveau des coefficients de la figure 7 qui constitue la première information, à commencer par le plus élevé (0,74) qui – cela ne peut être un hasard – mesure la relation entre la localisation des ouvriers et le vote pour la gauche de la gauche dans les villes de plus de 100 000 habitants. Il en ressort aussi que le niveau des corrélations augmente avec la taille de la ville, la moyenne des coefficients passant de 0,37 pour les villes du haut de la hiérarchie (n=854 bureaux), à 0,29 pour les villes de niveau intermédiaire (n=260), et à 0,20 pour les villes les plus petites (n=202). Et encore, ces différences sont-elles en réalité encore plus tranchées, car le test de significativité de r étant dépendant (via le nombre de « degrés de liberté ») de la population statistique, les valeurs des coefficients sont difficilement comparables entre-elles¹⁶. On peut par contre comparer le nombre de coefficients significatifs, par exemple avec 1% de marge d'erreur, dans chaque matrice : 68 cases sur 72 pour les plus grandes villes, 53 sur 72 pour les villes intermédiaires et 40 sur 72 pour les plus petites. Cela va dans le sens de l'hypothèse avancée qui pose que plus la ségrégation des groupes socioprofessionnels est forte – or celle-ci augmente généralement avec la taille de la ville – plus les expressions électorales traduisent cette concentration.

La figure 7 montre ainsi que la relation entre le vote pour l'UMP et la localisation des cadres et professions intellectuelles supérieures est de plus en plus intense à mesure que la ville est grande, r passant de 0,65 pour les plus grandes villes à 0,40 pour les plus petites. Encore faudrait-il, pour conforter empiriquement ces constats avec plus de fermeté, pouvoir disposer d'une nomenclature plus fine des mondes socioprofessionnels (ce qui est très difficile à l'échelle intra-urbaine, qui plus est avec le nouveau mode de recensement de l'INSEE), car les « cadres » des métropoles ne sont bien sûr pas les mêmes que ceux des villes de 20 à 50 000 habitants, notamment en matière de revenus, de secteurs d'activités ou de statuts¹⁷. Et le même raisonnement vaut pour l'interprétation des relations statistiques (beaucoup plus sensibles à la taille des villes) entre la présence des ouvriers et différentes options électorales : tantôt plus ancrées à la gauche de la gauche dans les grandes villes (0,74 contre 0,64 avec la droite de la droite, sans oublier 0,59 avec l'abstention et 0,47 avec les bulletins blancs ou nuls) ; tantôt tournées vers la droite de la droite dans les villes de moindre importance (0,46 contre 0,40 pour la gauche de la gauche). Or les ouvriers de ces petites villes de l'Ouest sont plus fréquemment des ouvriers non-qualifiés travaillant dans le secteur de l'artisanat ou de l'agro-alimentaire, et les ouvriers des grandes villes comme Rouen ou Le Mans sont plus souvent des ouvriers qualifiés et travaillant dans le secteur industriel (dont les structures d'encadrement que sont organisations syndicales n'ont pas encore complètement disparu), autant de différences entre fractions de classe qui ne peuvent être sans retombées électorales (Mischi *et al.*, 2013).

Conclusion. Des alignements électoraux propres à chaque ville

Au-delà des effets régionaux et des effets de rangs qui viennent d'être décrits, c'est bien au niveau de chaque contexte local que l'on peut mesurer correctement l'encastrement social des préférences électorales. Sans pour autant plaider nécessairement pour l'approche monographique (qui présente par ailleurs d'autres atouts) mais en poursuivant au contraire la démarche comparative, la cartographie de deux séries de corrélations dont on a souligné l'actualité et l'intensité – celle entre la présence des ouvriers et le vote pour la gauche de la

¹⁶ Cette remarque n'invalide pas pour autant les conclusions portées à partir de la figure 6, car les effectifs des trois groupes régionaux sont d'un ordre de grandeur voisin (n=387 en Normandie, n=414 en Bretagne, et n=515 en Pays-de-la-Loire).

¹⁷ Un travail collectif en cours, avec Patrick Lehingue et Joël Gombin, montre par exemple qu'à l'échelle fine de près de 2000 IRIS de Paris et sa petite couronne, la corrélation de 0,51 entre le vote Sarkozy et la présence du groupe agrégé des « cadres et professions intellectuelles supérieures » masque des corrélations très différentes entre la fraction des cadres du public (0,19) et celle des cadres des entreprises (0,64).

gauche, et celle entre la localisation des cadres et le vote pour la droite – permet de s'en convaincre définitivement (figure 8). Certes pour des raisons statistiques déjà évoquées et qui tiennent au nombre très variable de bureaux par ville, ces corrélations ne sont pas directement comparables entre-elles, de sorte qu'un coefficient doit par exemple atteindre 0,64 pour être significatif au seuil de 1% à Lisieux (15 bureaux) contre seulement 0,18 au même seuil à Nantes (209 bureaux). Il n'en reste pas moins que dans la plupart des métropoles de l'Ouest comptant au moins une centaine de bureaux, les coefficients attestent de relations statistique d'intensité exceptionnelle en sciences sociales, par exemple au Mans où la corrélation entre la présence des ouvriers et le vote pour les candidats de la gauche de la gauche atteint 0,86. C'est également la très forte variabilité spatiale des corrélations qui apparaît de nouveau, y compris si on neutralise les effets régionaux et les effets de rang. Ainsi la comparaison des corrélations dans les villes bretonnes de Saint-Malo et de Saint-Brieuc, pourtant voisines et de même envergure, montre que dans la première qui est dans l'ensemble bourgeoise, les relations entre vote et structures sociales ne sont pas significatives, alors que dans la seconde qui est à la fois plus populaire et plus inégalitaire, les mêmes relations sont très fortes.

Ces résultats s'inscrivent plus largement dans la lignée des travaux sur les effets de contexte, à commencer par ceux de D. Derivry et M. Dogan (1971, 1986) qui montrent que les relations causales entre vote et structures sociales mesurées à l'échelle cantonale fluctuent selon les départements, ou ceux de G. Michelat et N. Mayer (1981) qui soulignent que les orientations électorales des petits commerçants et des artisans varient selon « le type de société dans laquelle ils vivent et selon la position qu'ils occupent entre les forces sociales et politiques du département », ou encore et à une échelle plus fine, ceux de J. Klatzmann (1981) sur le cas des ouvriers parisiens dont les votes diffèrent sensiblement selon le profil sociologique de leurs arrondissements de résidence. Cela démontre surtout que c'est bien au niveau de chaque contexte (ici urbain¹⁸) que la mesure de l'encastrement social des préférences électorales prend tout son sens, parce que c'est localement que sont vécues et intériorisées les inégalités sociales, et que sont donc produits les effets électoraux des appartenances sociales. De ce point de vue, le dialogue croissant entre géographes, sociologues et politistes (Gombin, Rivière, 2014) qui intègrent pleinement la dimension spatiale à l'analyse ne peut que contribuer à faire perdurer l'héritage de Siegfried.

Références bibliographiques

- AGRIKOLIANSKY E., HEURTAUX J., LE GRIGNOU B. (dir.), *Paris en campagne. Les élections municipales de mars 2008 dans deux arrondissements parisiens*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2011.
- BEAUGUITTE L., LAMBERT N., « L'HyperAtlas électoral parisien (2007-2012). Un outil pour l'analyse des dynamiques électorales intra-urbaines », [En ligne], *Mappemonde*, n°114, vol.2, 2014.
- BRACONNIER C., DORMAGEN J.-Y., *La démocratie de l'abstention. Aux origines de la démobilisation électorale en milieu populaire*, Paris, Gallimard, 2007.
- BRIQUET J.-L., SAWICKI F., « L'analyse localisée du politique. Lieux de recherche ou recherche de lieux », *Politix*, n°7-8, vol. 2, pp. 6-16, 1989.
- BUSSI M., *Éléments de géographie électorale. À travers l'exemple de la France de l'Ouest*, Rouen, Presses Universitaires de Rouen, 1998.

¹⁸ On peut d'ailleurs faire l'hypothèse – confirmée dans le cas de la métropole lilloise (Rivière *et al.*, 2012) – que ces relations seraient encore plus forte sans restreindre l'analyse aux seules villes-centres (un choix opéré ici pour des raisons techniques) mais en les mesurant à l'échelle des agglomérations urbaines, voire des aires urbaines.

- CARTIER M., COUTANT I., MASCLET O., SIBLOT Y., *La France des « petits-moyens » : enquête sur la banlieue pavillonnaire*, Paris, La Découverte, 2008.
- DERIVRY D., DOGAN M., « Unité d'analyse et espace de référence en écologie politique. Le canton et le département français », *Revue française de science politique*, vol. 21, n° 3, pp. 517-570, 1971.
- DESROSIERES A., THEVENOT L., *Les catégories socioprofessionnelles*, Paris, La Découverte, 2002.
- DOGAN M., DERIVRY D. « Religion, classe et politique en France. Six types de relations causales », *Revue française de science politique*, vol. 36, n° 2, pp. 157-181, 1986.
- GIRAULT F., *Le vote comme expression territoriale des citadins. Contribution à l'étude des ségrégations urbaines*, Thèse de géographie, Université de Rouen, 2000.
- GOGUEL F., « Structure sociale et opinions politiques à Paris d'après les élections du 17 juin 1951 », *Revue Française de Science Politique*, 1, 3, pp. 326-333, 1951.
- GOMBIN J., « Contextualiser sans faire de l'espace un facteur autonome. La modélisation multiniveau comme lieu de rencontre entre sociologie et géographie électorales », *L'Espace Politique* [En ligne], n° 23, vol. 2, 2014.
- GOMBIN J., RIVIERE J. (dir.), « Géographie et sociologie électorales : duel ou duo ? » *L'Espace Politique* [En ligne], n° 23, vol. 2, 2014.
- KLATZMAN J., « Population ouvrière et vote communiste à Paris », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 36-37, p. 83-86, 1981.
- LE BRAS H., « Ce parti est porté par les inégalités sociales », *Le 1*, n°47, mars 2015.
- LE BRAS H., *Une autre France. Votes, réseaux de relations et classes sociales*, Paris, Odile Jacob, 2002.
- LEHINGUE P., *Le vote. Approches sociologiques de l'institution et des comportements électoraux*, Paris, La Découverte, 2011.
- MAYER N., MICHELAT G., « Les choix électoraux des petits commerçants et artisans en 1967. L'importance des variables contextuelles », *Revue française de sociologie*, n°22, vol. 4, pp. 503-521, 1981
- MISCHI J., PASQUIERS O., POTTIER C., RENAHY N., « Le groupe ouvrier : transformé mais toujours là », [En ligne], *Métropolitiques*, novembre 2013.
- PINÇON M., PINÇON-CHARLOT M., *Dans les beaux quartiers*, Paris, Le Seuil, 1989.
- RANGER J., « Droite et gauche dans les élections à Paris : le partage d'un territoire », *Revue française de science politique*, 27, 6, pp. 789-819, 1977.
- RIVIERE J., « Les divisions sociales des métropoles françaises et leurs effets électoraux. Une comparaison des scrutins municipaux de 2008 », [En ligne], *Métropolitiques*, mars 2014.
- RIVIERE J., « La division sociale des espaces périurbains français et ses effets électoraux », D. PUMAIN, MATTEI M.-F. (dir.), *Données urbaines 6*, Paris, Economica, 2013, pp. 11-20.
- RIVIERE J., « Vote et géographie des inégalités sociales : Paris et sa petite couronne », [En ligne], *Métropolitiques*, avril 2012.
- RIVIERE J., COLANGE C., BUSSI M., CAUTRES M., FREIRE-DIAZ S., JADOT A., « Des contrastes électoraux intra-régionaux aux clivages intra-urbains. Éléments sur le scrutin régional de 2010 dans le Nord – Pas-de-Calais », [En ligne], *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement*, n° 16, 2012.
- RUSSO L., BEAUGUITTE L., « Aggregation level matters: Evidences from French electoral data », *Quality & Quantity. International journal of methodology*, vol. 48, issue 2, pp. 923-938 March 2014.
- SAWICKI F., « Les politistes et le microscope », M. BACHIR (dir.), *Les méthodes au concret*, Paris, PUF, 2000, pp. 143-164.
- SIEGFRIED A., *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, Bruxelles, Editions de l'ULB, 2010 [1913].

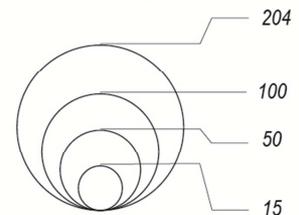
Figure 8. Cartographie de deux séries de corrélations emblématiques

Relation entre la présence des ouvriers et vote pour la gauche de la gauche

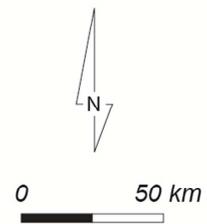
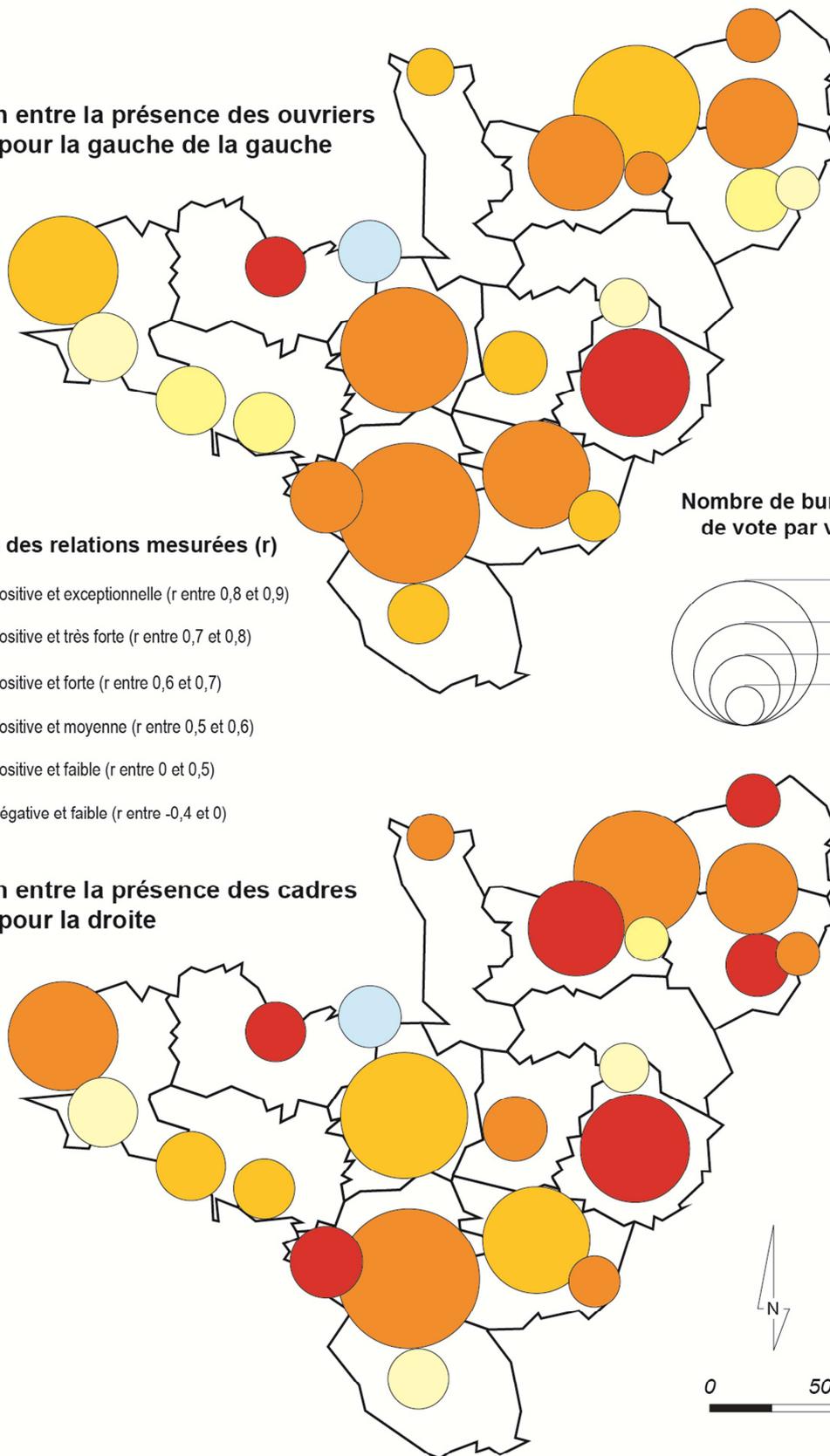
Intensité des relations mesurées (r)

- Positive et exceptionnelle (r entre 0,8 et 0,9)
- Positive et très forte (r entre 0,7 et 0,8)
- Positive et forte (r entre 0,6 et 0,7)
- Positive et moyenne (r entre 0,5 et 0,6)
- Positive et faible (r entre 0 et 0,5)
- Négative et faible (r entre -0,4 et 0)

Nombre de bureaux de vote par ville



Relation entre la présence des cadres et vote pour la droite

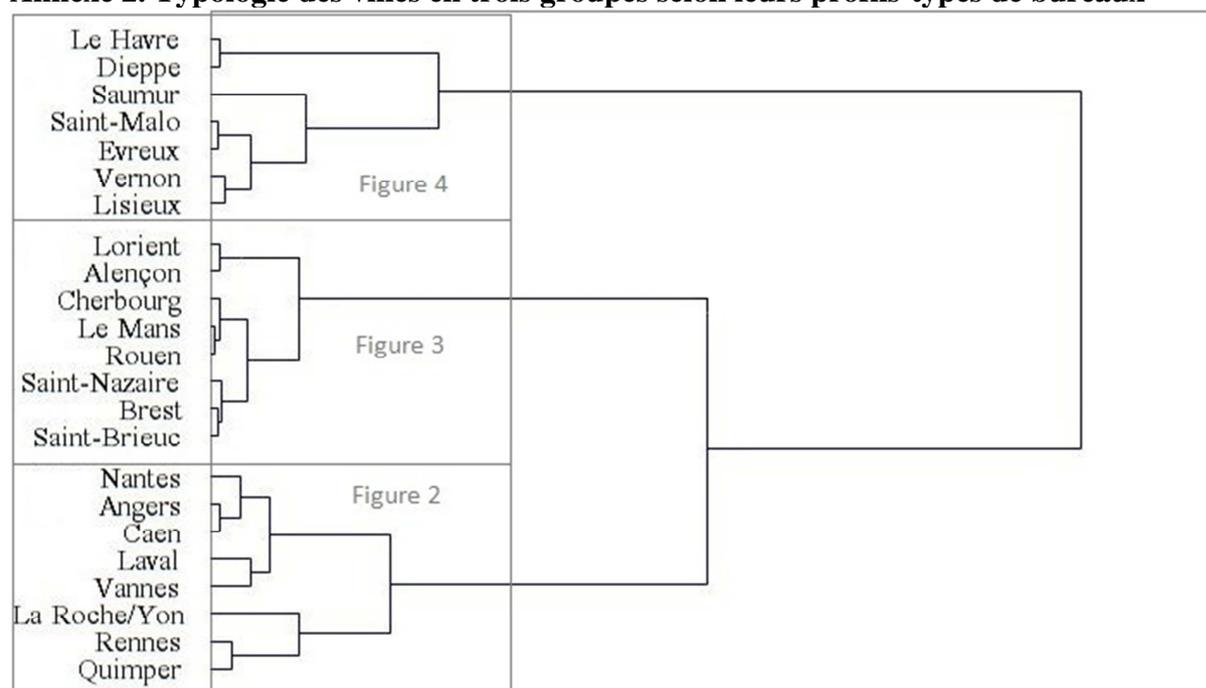


Annexe 1. Distribution des profils-types de bureaux par ville

	Droite-1	Droite-2	Droite-3	(Centre)- Gauche-1	(Centre)- Gauche-2	(Centre)- Gauche-3	Périphér ies-1	Périphér ies-2	Total	Nombre de bureaux	Nombre de types présents
Nantes	18%*	20%	1%	27%	12%	5%	17%	0%	100%	209	7
Le Havre	10%	0%	23%	0%	0%	4%	9%	54%	100%	144	5
Rennes	4%	18%	0%	29%	42%	6%	2%	0%	100%	105	6
Brest	6%	16%	3%	22%	4%	26%	22%	0%	100%	98	7
Le Mans	9%	16%	10%	5%	1%	31%	19%	8%	100%	97	8
Angers	19%	39%	3%	18%	1%	13%	6%	1%	100%	79	8
Rouen	14%	16%	11%	8%	0%	30%	20%	2%	100%	64	7
Caen	12%	31%	0%	21%	3%	24%	9%	0%	100%	58	6
Quimper	2%	33%	2%	35%	22%	6%	0%	0%	100%	49	6
Saint-Nazaire	0%	13%	2%	22%	9%	39%	15%	0%	100%	46	6
Saint-Malo	23%	10%	36%	0%	0%	8%	13%	10%	100%	39	6
Saint-Brieuc	0%	18%	8%	13%	8%	29%	21%	3%	100%	38	7
Lorient	3%	8%	8%	8%	0%	51%	19%	3%	100%	37	7
La Roche-sur-Yon	6%	15%	3%	65%	3%	6%	3%	0%	100%	34	7
Evreux	15%	6%	33%	3%	0%	18%	12%	12%	100%	33	7
Laval	6%	58%	0%	16%	6%	6%	6%	0%	100%	31	6
Vannes	37%	47%	3%	7%	0%	0%	7%	0%	100%	30	5
Dieppe	15%	0%	15%	0%	0%	7%	0%	63%	100%	27	4
Cherbourg	15%	15%	15%	12%	0%	31%	8%	4%	100%	26	7
Alençon	10%	15%	15%	0%	0%	45%	15%	0%	100%	20	5
Saumur	63%	0%	26%	0%	0%	5%	0%	5%	100%	19	4
Vernon	33%	0%	39%	0%	0%	0%	11%	17%	100%	18	4
Lisieux	27%	0%	40%	0%	0%	0%	0%	33%	100%	15	3
<i>Ensemble</i>	<i>12%</i>	<i>17%</i>	<i>9%</i>	<i>16%</i>	<i>7%</i>	<i>16%</i>	<i>12%</i>	<i>9%</i>	<i>100%</i>	<i>1 316</i>	<i>5,9</i>

*Lecture : 18% des bureaux de vote nantais appartiennent au type « droite-1 », contre 12% pour l'ensemble des bureaux étudiés.

Annexe 2. Typologie des villes en trois groupes selon leurs profils-types de bureaux



Annexe 3. Composition sociologique des profils-types de bureaux

Indicateurs sociaux	Droite-1	Droite-2	Droite-3	(Centre)- Gauche-1	(Centre)- Gauche-2	(Centre)- Gauche-3	Périph-1	Périph-2	Moy.
% de 18-24 ans	15,1*	16,3	11,8	15,0	16,4	12,4	12,3	10,7	13,9
% de 25-39 ans	20,0	20,7	19,7	20,6	22,0	20,3	21,0	18,8	20,4
% de 40-64 ans	28,2	28,0	30,1	29,9	29,0	29,7	28,6	30,1	29,1
% de 65 ans et plus	19,7	17,4	19,9	15,9	13,2	17,4	14,7	16,2	16,9
% Sans diplôme	11,3	11,2	15,5	11,9	14,0	17,3	24,9	27,9	16,1
% CEP	9,4	9,8	12,5	10,6	10,0	12,7	12,0	13,3	11,2
% BEPC	7,0	6,9	7,4	6,7	6,7	7,2	6,7	5,9	6,8
% CAP ou BEP	17,4	19,7	23,1	22,8	23,6	26,0	26,3	29,3	23,2
% Bac ou BP	16,8	17,0	15,4	16,7	17,2	15,3	13,8	12,0	15,7
% Bac +2	14,2	14,9	12,1	14,3	13,4	11,3	8,6	6,9	12,2
% Diplôme supérieur à Bac + 2	23,9	20,6	13,9	17,0	15,1	10,2	7,7	4,7	14,7
% Agric., Artisans-comm., Chefs entr.	3,7	2,8	3,1	2,5	2,0	2,3	2,1	1,7	2,6
% Cadres Prof. intel. sup.	16,6	14,1	10,9	12,2	10,0	7,6	5,1	3,6	10,4
% Professions intermédiaires	17,4	18,2	17,3	17,7	16,6	16,0	11,6	11,6	16,1
% Employés	14,9	16,5	18,4	17,8	18,5	19,2	18,3	19,3	17,7
% Ouvriers	8,1	9,4	12,1	11,1	12,5	14,3	16,6	17,7	12,4
% Chômeurs	7,7	7,6	8,9	7,7	8,7	9,9	13,9	13,2	9,5
% Elèv. Etud. Stag. non rémunérés	16,7	17,7	12,5	16,5	17,4	13,2	12,4	11,1	14,9
% (Pré)retraités	7,0	6,7	8,2	7,5	6,5	8,1	7,0	8,3	7,4
% Autres inactifs	7,8	7,0	8,7	7,0	7,7	9,4	13,0	13,5	9,0
% Salariés stables (Fct pub, CDI)	69,8	72,1	74,2	74,6	74,8	75,0	71,8	76,0	73,4
% Salariés précaires (CDD, Intérim)	17,1	17,8	16,6	17,0	18,5	18,2	22,0	19,0	18,2
% Indépendants	13,2	10,1	9,2	8,4	6,6	6,8	6,2	4,9	8,4
% Là depuis moins 2 ans	19,9	19,5	16,2	17,1	17,1	15,5	15,1	12,1	16,8
% Là depuis 2-4 ans	26,3	25,6	24,3	24,0	24,9	24,2	23,9	22,5	24,5
% Là depuis 5-9 ans	19,8	19,2	21,0	19,9	20,7	21,0	23,3	22,5	20,8
% Là depuis plus de 10 ans	34,1	35,6	38,6	39,0	37,3	39,2	37,7	43,0	37,9
% Propriétaires	49,2	50,3	47,1	53,6	44,0	45,8	29,3	33,9	45,1
% Locataires parc privé	38,5	33,8	30,0	27,3	25,2	23,8	17,9	15,5	27,1
% Locataires HLM et logé grat.	12,3	15,9	22,9	19,1	30,8	30,4	52,8	50,5	27,7

***Lecture** : La population des 18-24 ans représente 15,1% des habitants des bureaux du profil-type « droite-1), contre 13,9% pour l'ensemble des bureaux étudiés.